

DREAL PICARDIE - SNEP

Compte rendu : 1^{er} comité technique du réseau régional des acteurs du paysage de Picardie – Jeudi 04 Décembre 2014

Présents

<i>Structure</i>	<i>Nom/Prénom</i>	<i>Coordonnées</i>
DRAAF	HENRION Stéphanie	stephanie.henrion@agriculture.gouv.fr
DREAL	VATIN Thierry	thierry.vatin@developpement-durable.gouv.fr
DREAL	BOUIFFROR Sofiène	sofiene.bouiffror@developpement-durable.gouv.fr
DREAL	RIQUIEZ François	francois.riquiez@developpement-durable.gouv.fr
DREAL	COUEGNAT Francine	francine.couegnat@developpement-durable.gouv.fr
DREAL	COUTANCEAU Adrien	adrien.coutanceau@developpement-durable.gouv.fr
DREAL	LAMIDEL Benjamin	benjamin.lamidel@developpement-durable.gouv.fr
DREAL	LE BRIS Réjane	rejane.lebris@developpement-durable.gouv.fr
DREAL	LEROY Marie	marie.leroy@developpement-durable.gouv.fr
DREAL	QUIGNON Geoffrey	geoffrey.quignon@developpement-durable.gouv.fr
DREAL	TRIBOLET Bernadette	bernadette.tribolet@developpement-durable.gouv.fr
DREAL - PCE	RICORDAY Joël	ricorday.joel@wanadoo.fr
DREAL - PCE	THOMASSEN Viola	violathomassen@yahoo.com
DDT 02	MOREL Gaëlle	gaelle.morel@aisne.gouv.fr
DDT 60	NOYE Fabien	fabien.noye@oise.gouv.fr
DDTM 80	ANGIBAUD Nicolas	nicolas.angibaud@somme.gouv.fr
DDTM 80	PAILLETTE Valentin	valentin.paillette@somme.gouv.fr
STAP 80	RICHARD Françoise	francoise.richard@culture.gouv.fr
Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres – Délégation Nord-Pas-de-Calais - Picardie	JAMES Matthieu	m.james@conservatoire-du-littoral.fr
CRPF	PILLON Sylvain	sylvain.pillon@crpf.fr
UPJV	HOEBLICH Jean-Marc	jean-marc.hoeblich@u-picardie.fr
Agence de l'eau Artois - Picardie	AROLD Michel	m.arold@eau-artois-picardie.fr
Agence de l'eau Artois - Picardie	LEFEBVRE Jean-Pierre	jp.lefebvre@eau-artois-picardie.fr
Conseil Régional de Picardie	BRAULT Hélène	hbault@cr-picardie.fr
Conseil Régional de Picardie	QUILICHINI Mylène	mquilichini@cr-picardie.fr
CG 02	ANANIE Christophe	cananie@cg02.fr
CG 80	LEROY Simon	s.leroy@somme.fr
CG 80	MINY Caroline	c.miny@somme.fr
SMBS3V	BONVARLET Marion	m.bonvarlet@baiedesomme3vallees.fr
Chambre régionale d'agriculture de Picardie	WARTELLE Régis	r.wartelle@picardie.chambragri.fr
Comité Régional de Tourisme de Picardie	DELAITRE Vincent	vincent.delaitre@picardietourisme.com
ADUGA	BLIN Frédéric	f.blin@aduga.org

ADREE	CANIVE Jérôme	j.canive@naturagora.fr
ADREE	GUILBAUD Claire	adree@naturagora.fr
CPIE 80	ANGER Eléonore	mission1@cpie80.com
CAUE 02	STOOP Bruno	bruno.stoop@caue02.com
CAUE 60	CASTIAU Mathilde	Mathilde.castiau@caue60.com
CAUE 60	REMAN Gerald	gerald.reman@caue60.com
CAUE 80	BONDER Chloé	bonder@caue.asso.fr
CENP	MEUNIER Francis	f.meunier@conservatoirepicardie.fr
SAFER Picardie	SAILLARD Juliette	juliette.saillard@safer-picardie.com
Picardie Nature	COFFINET Virginie	virginie.coffinet@picardie-nature.org
Picardie Nature	MAQUINGHEN Yves	yves.maquinghen@picardie-nature.org
Institution de l'Authie	BILLET Elizabeth	e.billet@eptb-authie.fr
Amiens Métropole	LANDAIS Arnold	a.landais@amiens-metropole.com
Amiens Métropole	LEFORT Claire	c.lefort@amiens-metropole.com

Introduction générale

Monsieur Thierry VATIN, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Picardie introduit la réunion en rappelant que le paysage est un bien commun façonné notamment par l'homme. Les paysages peuvent être emblématiques (Baie de Somme) ou dégradés mais contribuent à notre bien être et à la richesse du pays (première destination touristique au monde).

Après une première présentation de la politique du paysage menée par l'Etat, M. VATIN rappelle le lancement du plan d'actions pour la reconquête des paysages par Ségolène ROYAL à la fin du mois de septembre 2014 (1000 projets pour le paysage, les grands prix du paysage et les plans paysage) ou encore de la convention européenne du paysage.

Pour conclure son introduction, M. VATIN insiste sur l'importance du réseau régional des acteurs du paysage comme créateur de moments privilégiés d'échange mais aussi de partage. Il rappelle que le but de cette réunion est d'établir la feuille de route du réseau régional des acteurs du paysage en vue d'actions communes, tant concernant la formation que la production et la diffusion d'informations sur le paysage.

Introduction de la réunion

Monsieur Sofiène BOUIFFROR, responsable du pôle Nature, Site et Paysage de la DREAL de Picardie succède à M. VATIN et présente le programme de la réunion qui se déroulera sur la matinée.

Liste des présentations et des thématiques associées

I. Le réseau régional des acteurs du paysage

- a. Définitions
- b. Pourquoi un réseau régional des acteurs du paysage ?
- c. Objectifs du réseau régional des acteurs du paysage
- d. Étapes de la mise en place du réseau
- e. Synthèse de la phase d'entretiens
- f. Présentation d'un questionnaire
- g. Planning/Perspectives

II. Les villages bosquets de la Somme

- a. Principaux résultats du travail de définition des villages-bosquets
- b. Enjeux et pistes d'actions pour le maintien des courtils
- c. Un travail en réseau initié
- d. Un travail en réseau à poursuivre et à décupler

III. Le réseau régional du patrimoine naturel en Picardie

- a. Historique
- b. Le label « Patrimoine naturel de Picardie » et les objectifs du réseau
- c. Effets limitants et perspectives
- d. Déclinaisons du label
- e. Le lien avec le réseau Paysage

Synthèse des échanges et des réponses apportées par l'équipe projet « réseau régional des acteurs du paysage » de la DREAL aux questions posées

I. Le réseau régional des acteurs du paysage

- **Le but du réseau régional des acteurs du paysage**

M. Christophe ANANIE (chargé de mission Espaces Naturels Sensibles, CG 02) s'interroge sur la finalité du questionnaire : s'agit-il de forger une politique paysagère locale et partagée ou un simple partage de l'information ? Il fait également remarquer que selon l'échelle d'intervention, l'approche paysagère ne sera pas la même.

M. Bruno STOOP, urbaniste au CAUE de l'Aisne, demande si le réseau s'appuiera sur une plate-forme internet pour mutualiser les informations sur le paysage.

Réponses de l'équipe projet DREAL

Le réseau permettra d'identifier les enjeux en matière de paysage sur le territoire picard. Le questionnaire permettra également d'identifier les besoins de l'ensemble des acteurs, de définir des objectifs concrets de manière concertée. Ceci permettra par la suite de faciliter le choix des actions à mener. Pour ce qui est de la plate-forme internet, l'idée est envisagée mais la question est surtout de savoir « comment et pour qui ? ». Sur ce point, des choses existent déjà à l'échelle de la Picardie. Le questionnaire proposé permettra d'aller plus loin sur cette question. Le but du réseau n'est pas de tout réinventer, mais de structurer l'existant.

- **Introduction/Présentation du questionnaire**

M. Nicolas ANGIBAUD (responsable du bureau de la Planification Territoriale, DDTM 80) propose que l'introduction du questionnaire comprenne une partie sur le contexte des paysages picards en plus de la description du contexte européen et du contexte national.

Réponses de l'équipe projet DREAL

La DREAL rappelle l'importance d'une définition commune. C'est pourquoi, les termes utilisés par la Convention Européenne du Paysage apparaissent comme les plus adaptés en fixant une définition du paysage qui fait consensus. Dans le même sens, une lettre d'information accompagnera le questionnaire. Une mention spécifique aux paysages picards pourrait y être insérée.

- **La perception des paysages par l'enquête**

M. François RIQUIEZ (responsable du pôle Gestion de la Connaissance, DREAL) propose d'insérer à la question 4 du questionnaire une appréciation écrite des paysages.

Mme Stéphanie HENRION (responsable du développement durable, DRAAF) se demande si le questionnaire devra être complété de façon collective afin d'obtenir la vision la plus partagée de la perception des paysages. En effet, elle rejoint l'avis de M. RIQUIEZ selon laquelle la perception du paysage est très personnelle.

M. Joël RICORDAY (paysagiste conseil, DREAL de Picardie) abonde en ce sens et précise que la question de la perception du paysage est très importante dans la mesure où elle peut influencer la manière d'exercer ses missions (parfois on observe même chez certains acteurs du « militantisme »).

Réponses de l'équipe projet DREAL

La question des perceptions est importante, mais subjective. Aussi, dans cette question, la perception de l'enquêté et non de la structure est principalement recherchée. La question sera reprise pour mettre en évidence cet aspect. Il est important qu'au sein de chaque structure, un maximum d'acteurs exerçant des missions en lien avec les problématiques du paysage répondent à ce questionnaire. Les réponses permettront de connaître les perceptions des acteurs du paysage à l'échelle régionale et ces résultats pourront être croisés aux missions.

- **Le domaine de l'agriculture au travers du questionnaire**

M. ANGIBAUD et M. JAMES trouvent que dans l'ensemble du questionnaire et notamment au niveau des enjeux et du public visé, le milieu agricole n'est pas assez mis en avant (M. ANGIBAUD rappelle à juste titre que 80 % du territoire picard est agricole).

M. Régis WARTELLE (chef de projet paysage et biodiversité, Chambre régionale d'agriculture), souligne que cet aspect est primordial. La Chambre d'agriculture régionale de Picardie se sent complètement concernée.

Réponses de l'équipe projet DREAL

Si les questions de l'agriculture et de la forêt n'apparaissent pas suffisamment dans le questionnaire, aussi bien au niveau du public cible que celui des enjeux, cette lacune sera rectifiée. Pour les sujets à enjeux paysager, il est souligné que la question avait été pensée à travers la protection, la gestion et l'aménagement des espaces/milieus. Ceci étant, il apparaît nécessaire d'ajouter une entrée par les pratiques (agricoles et forestières), car la manière de traiter les sujets peut être différente selon l'entrée privilégiée.

- **Plusieurs questionnaires adaptés à différents publics enquêtés ?**

M. ANGIBAUD pense que le questionnaire est très long et craint que cela pose un souci aux EPCI. Peut-être faudrait-il faire un questionnaire différent pour ce type de cible ?

Mme Marion BONVARLET (chargée de mission paysage et urbanisme, SMBS3V) remarque que le questionnaire proposé est adressé à des cibles très différentes. Elle pense que certains et notamment les élus et les techniciens ne percevront pas forcément l'objectif global du questionnaire.

M. Frédéric BLIN (chargé d'études, ADUGA) propose de créer un questionnaire simplifié pour les EPCI (techniciens et élus). Tout comme Mme BONVARLET, il propose de transmettre le questionnaire aux EPCI concernés sur le territoire d'actions de l'ADUGA.

Mme HENRION demande s'il est prévu d'envoyer un questionnaire pour le grand public.

Mme Hélène BRAULT, (chargée de mission patrimoine naturel, CRP) rappelle que pour les structures importantes, tel le conseil régional, il sera nécessaire d'identifier préalablement les destinataires d'un tel questionnaire.

Réponses de l'équipe projet DREAL

La DREAL cherchera une solution pour toucher les cibles de manières différentes (acteurs du paysage, EPCI, etc) afin de rendre le questionnaire plus abordable pour certains acteurs.

Par ailleurs, au sein des structures importantes, toutes les personnes concernées par des sujets à enjeux paysagers sont visées par le questionnaire. Plus il y aura de réponses, mieux ce sera. Dans ce but, une version électronique du questionnaire devrait être mise en place en sus de la version papier. L'un des objectifs de cette première réunion est également de relayer l'information à l'intérieur même des structures représentées comme en externe (auprès des élus des EPCI par exemple).

- **Le délai de réponse au questionnaire**

L'ensemble de l'assemblée est d'accord pour dire que le délai de réponse au questionnaire est trop court (début Janvier 2015), notamment à cause des vacances de Noël.

Réponses de l'équipe projet DREAL

Un nouveau délai, davantage adapté aux contraintes respectives sera arrêté.

• **Autres compléments à apporter au questionnaire**

M. RIQUIEZ propose d'ajouter la thématique de l'espace public dans la question 6 du questionnaire (enjeux). Il pense également qu'il serait bien d'intégrer des questions sur les atlas de paysage dans le questionnaire (Est-ce que l'enquêté les connaît ? Pourquoi les utilise-t-il ?).

M. Matthieu JAMES, (chargé de mission, conservatoire du littoral et des rivages lacustres) propose de mettre en lumière les outils opérationnels utilisés par les acteurs du paysage. De même dans la partie IV du questionnaire (IV. Un réseau pour quoi faire?) les outils liés à l'homogénéisation et à la structuration de ses données devraient apparaître. M. JAMES demande enfin si les résultats des questionnaires seront pondérés en fonction du profil de l'enquêté.

Réponses de l'équipe projet DREAL

- La thématique des espaces publics sera rajoutée. Il en va de même pour les atlas de paysage.

- Pour les outils opérationnels, la réponse sera sans doute donnée dans les parties du questionnaire dédiées à la politique du paysage. Une mention pourrait également être ajoutée en la matière. Il en va de même concernant l'homogénéisation et la structuration de la donnée. Enfin, la pondération n'a pas été envisagée. Il est en revanche prévu d'analyser les résultats du questionnaire en fonction du profil de chaque enquêté.

II. Les villages bosquets de la Somme

- M. BLIN identifie la conservation des villages bosquets comme un des enjeux majeurs dans le Grand Amiénois. Cette conservation est à prendre en considération pour la rédaction de PLUi et de SCOT. Il est très intéressé par la démarche et relaiera l'information auprès des élus sur son territoire d'action.
- M. Gerald REMAN (urbaniste, CAUE Oise), regrette que la recherche n'ait porté que sur le territoire de la Somme. Il serait en effet difficile de mobiliser les élus de l'Oise sur ce sujet en ne traitant que de la Somme alors que l'Oise est aussi pleinement concernée par ce sujet (Picardie Verte, Valois...).
- Monsieur Jean-Marc HOEBLICH (géographe et enseignant, UPJV) précise que l'enjeu des courtils a été abordé de nombreuses fois en CDNPS. Sur ce sujet, une analyse des procès verbaux des commissions des sites permettrait de mettre en lumière un certain nombre de problématiques paysagères.

Réponses de l'équipe projet DREAL

Faute de temps et de moyens, l'étude n'a porté que sur la Somme. Cependant, ce premier travail va se poursuivre et une étude complémentaire pourrait être envisagée sur le territoire de l'Aisne et de l'Oise. La DREAL souhaite que pour cette thématique, les enjeux et les actions soient partagés à l'échelle de la région. L'analyse des procès verbaux des commissions des sites est en effet une bonne idée. En égard à la nature des travaux, elle pourrait faire l'objet d'un partenariat entre l'UPJV et la DREAL dans le cadre du futur réseau régional des acteurs du paysage.

III. Le réseau régional du patrimoine naturel en Picardie

- Pour M. HOEBLICH, le réseau régional du patrimoine naturel et le réseau régional des acteurs du paysage sont indissociables. Par contre il ne faudra pas négliger la dimension construite, le bâti et l'aménagement.
- M. BOUIFFROR précise qu'un réseau de ce type se met actuellement en place sous le double pilotage du conseil régional de Picardie et de l'État : le Réseau Régional d'Aménagement (RRA).
- Mme QUILICHINI (chargée de mission RRA, Conseil Régional de Picardie) présente succinctement le réseau régional d'aménagement et son état d'avancement. Ce réseau a trois objectifs : le premier est la mise à disposition et la production d'informations ; le second est d'augmenter les compétences en ingénierie (que certaines collectivités n'ont pas) ; le troisième objectif est de mettre en place des projets expérimentaux à travers toute la Picardie. Les thèmes à aborder sont encore à définir, mais la rédaction des SCOT, le climat, l'énergie, la mobilité durable ou les friches pourraient en faire partie. Ces thèmes montrent bien que des liens seront à faire avec les réseaux dédiés au paysage et au patrimoine naturel.

- Monsieur Francis MEUNIER (Directeur adjoint, CENP) précise que sa structure a besoin de prendre en compte le paysage dans ses démarches car elle est une clé d'entrée importante pour toucher un public plus large. En ce sens, le réseau régional des acteurs du paysage lui paraît être une chose essentielle.
- M. ANANIE émet l'idée que le réseau de paysage pourrait faire le lien entre le réseau du patrimoine naturel et le réseau d'aménagement, mentionnant les démarches éco-paysagère qui permettent de prendre en compte les activités humaines.
- M. HOEBLICH approuve cette idée et met en avant l'aspect « carrefour » du réseau de paysage. Il faudra cependant faire attention au nombre de réseaux qui se mettent en place : il pourrait être très chronophage d'appartenir à tous ces réseaux en même temps. Une articulation ainsi qu'une démarche transversale semblent indispensables.
- M. ANANIE précise qu'il ne faut pas voir le réseau paysage comme un autre réseau mais plutôt comme un réseau de dialogue entre les deux autres réseaux existants. Le réseau paysage apparaît comme un réseau de synthèse qui rassemble.
- M. HOEBLICH complète cette intervention en précisant que les dynamiques des paysages devront être intégrées aux problématiques des deux autres réseaux.
- M. Vincent DELAITRE (Directeur adjoint CRT) précise qu'il existe également un autre réseau déjà en place, celui des villes et villages fleuris comprenant plus de 150 communes. Il serait prêt à partager son expérience avec le réseau régional des acteurs du paysage.
- Mme BONVARLET souligne l'intérêt d'un réseau paysage à part entière. Ce n'est pas parce que le paysage est une thématique transversale que l'on doit se rassembler autour des réseaux du patrimoine naturel, et de l'aménagement. Au contraire il faut en faire un sujet à part entière, car il est trop souvent "fondu dans la masse".

Réponses de l'équipe projet DREAL

Ce réseau devrait en effet permettre de faire le lien entre les différents réseaux. Un travail sera réalisé pour la bonne articulation des réseaux afin notamment d'éviter les redondances.

Conclusion de la réunion

Monsieur Sofiène BOUIFFROR conclut ce premier comité technique du réseau régional des acteurs du paysage en remerciant l'ensemble des personnes présentes et la DRAC Picardie pour l'accueil de cette réunion. Le compte-rendu de la réunion, les diaporamas projetés et le questionnaire seront rapidement envoyés aux partenaires du réseau. Enfin, il demande aux participants de bien vouloir diffuser le questionnaire à l'intérieur même de leur structure. Ceci est essentiel pour obtenir un maximum de réponses qui permettront de mieux préciser les priorités en termes d'actions à mener.